



Documents à nous adresser pour la mission d'approbation des comptes

- extrait Kbis de la société
- . statuts à jour de la société, et le cas échéant, pacte d'associés
- . registre des assemblées
- . les derniers rapports du dirigeant, et éventuellement du commissaire aux comptes, portant sur l'exercice précédent
- . bilan et compte de résultat de la société arrêté au 31 décembre 2019, avec annexe le cas échéant
- . liste des conventions « règlementées »

Documents que vous pouvez d'ores et déjà déposer sur votre espace client ou nous adresser à avocats@hdavocats.fr